

Résumé

L'entrepreneuriat et les entrepreneurs sont reconnus comme d'importantes sources d'innovation, de croissance et d'emploi. La période de crise récente, caractérisée par un encadrement plus strict du crédit, a sans doute fait obstacle à l'émergence de nouvelles entreprises et freiné la croissance de celles lancées depuis peu, compromettant en outre leur capacité à survivre dans des conditions de marché difficiles. Sombre manifestation de ces difficultés, les fermetures d'entreprises se sont multipliées ces dernières années. Ce phénomène, qui touche essentiellement les microentreprises et les petites structures, montre qu'il est nécessaire de disposer de statistiques sur l'entrepreneuriat susceptibles d'aider les décideurs. Le *Panorama de l'entrepreneuriat* comporte un vaste éventail de mesures de l'entrepreneuriat comparables à l'échelle internationale ; en effet, 20 indicateurs sur les performances de l'entrepreneuriat sont présentés pour près de 31 pays.

Six ans après l'éclatement de la crise financière, les taux de création d'entreprise commencent à évoluer en ordre dispersé dans les économies de l'OCDE. Ils restent inférieurs aux niveaux observés avant la crise dans la plupart des pays de la zone euro, et particulièrement au Danemark et en Espagne, où l'on observe toutefois des signes de stabilisation. En Australie, au Portugal, au Royaume-Uni et en Suède, les créations ont retrouvé leurs niveaux d'avant la crise et affichent même une tendance positive.

Dans les grandes économies, les disparités régionales dans les taux de naissance et de décès des entreprises peuvent atteindre 10 points de pourcentage, du fait pour une grande part des microentreprises. De nettes différences régionales existent aussi dans des économies de moindre taille : en République slovaque par exemple, l'écart maximal entre la meilleure et la moins bonne performance régionale est de 5 points de pourcentage pour le taux de naissance, et au Danemark, pour les microentreprises, de 7 points de pourcentage.

Dans tous les pays ce sont les microentreprises les plus nombreuses. Les entreprises de moins de 10 employés représenteraient entre 70 % et 95 % du nombre total d'entreprises. Des variations au niveau du pourcentage de la main-d'œuvre employée par ces entreprises sont notables, plus de 45 % au Portugal, en Slovénie, en Italie et en Grèce pour moins de 20 % en Fédération de Russie, aux États-Unis, et en Suisse.

Entre 5 % et 10 % de l'emploi peut être attribué aux jeunes entreprises, une part qui a diminué de 2007 à 2011. La création d'emploi est conduite par l'établissement de nouvelles entreprises plutôt que par la croissance de ces dernières au cours de leur première année d'activité.

Les entreprises à forte croissance sont peu nombreuses mais représentent tout de même une part relativement importante de l'emploi. Par exemple, en France, en 2011, pas loin de 15 000 d'entre elles employaient plus d'un million de personnes. Dans la plupart des pays, ces entreprises ne représentent que 2 % à 4 % du nombre total d'entreprise.

Ces 10 dernières années, les obstacles généraux à l'entrepreneuriat se sont progressivement amenuisés dans la zone OCDE. Les pays où la création d'une entreprise est une procédure facile affichent des pourcentages d'entrepreneurs d'opportunité plutôt plus élevés. Dans la moitié des pays de l'OCDE, l'exploitation d'un créneau commercial ou la reprise d'une affaire familiale expliquaient, en 2012, 70 % environ des créations effectives et potentielles. La nécessité est un moteur d'importance dans les économies émergentes que sont la Chine et l'Inde, mais aussi, à cause de la crise en partie, en Corée, en Espagne, en Estonie et en Grèce.

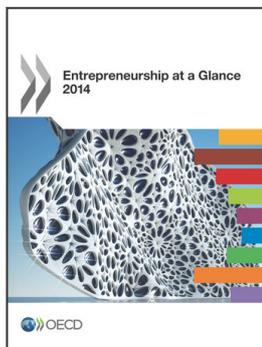
Dans bien des pays, les deux premiers critères pour lancer ou reprendre une entreprise sont l'adéquation de l'idée entrepreneuriale et la disponibilité des fonds nécessaires. L'existence d'un modèle auquel s'identifier est jugée très importante au Brésil, en Chine, en Corée, en Italie et au Portugal, mais pertinente pour moins de 50 % des individus dans les pays nordiques et en Fédération de Russie. Le mécontentement au travail est un élément non négligeable, mais reste le motif le moins important.

Dans tous les pays, le manque de fonds personnels et le coût élevé supposé de l'innovation sont les deux obstacles à l'innovation les plus cités. D'autres obstacles à l'innovation peuvent être cités, une demande incertaine pour les produits nouveaux et les procédés innovants, la présence d'entreprises établies qui dominent le marché et le manque de fonds externes. Par ailleurs, l'innovation des petites entreprises semble plus touchée par ces entraves que celle de leurs consœurs de plus grande taille. Parmi les pays de l'OCDE, l'Espagne et la Turquie sont les pays affichant les taux les plus élevés d'entreprises confrontées à des obstacles en la matière.

Dans les pays où la coopération en matière d'innovation est relativement prégnante, les petites entreprises ont tendance à donner moins de poids aux obstacles à l'innovation, ce qui donne à penser soit que les obstacles à l'innovation gênent aussi la coopération, soit que celle-ci est un instrument efficace pour surmonter les obstacles et leur impact supposé.

Le soutien de l'état à l'innovation varie considérablement selon les pays. En république Slovaque, en Estonie et en Hongrie, plus de 85 % des fonds gouvernementaux en R-D ont été dédiés aux PME. En revanche, au Japon au Luxembourg, aux États-Unis et en Suède plus de 80 % de ces fonds sont reversés aux grandes entreprises. Plus généralement, ces fonds profitent plus aux grandes entreprises qu'aux petites en matière d'innovation.

La crise a gravement touché le secteur du capital-risque. En 2013, dans la plupart des pays, le niveau des investissements de capital-risque restait inférieur à celui de 2007. Toutefois, le capital-risque continue de représenter dans la majorité des pays une part très réduite du PIB, souvent inférieure à 0.04 %. Les États-Unis et Israël, dont le secteur du capital-risque est plus mature, font exception à ce constat.



Extrait de :
Entrepreneurship at a Glance 2014

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/entrepreneur_aag-2014-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2014), « Résumé », dans *Entrepreneurship at a Glance 2014*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/entrepreneur_aag-2014-2-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.